Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
BREVET DES MÉTIERS D'ART
SESSION 2021

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

ÉPREUVE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

Durée : 02 h 00 – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : Histoire, Enseignement Moral et Civique, Géographie.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
Première partie **Histoire (sujets d'étude)** **9 points** **ANNEXE 1 À RENDRE AVEC LA COPIE** **ANNEXE 2 À RENDRE AVEC LA COPIE**	2/10 3/10 4/10
Deuxième partie **Enseignement Moral et Civique** **4 points**	5/10 et 6/10
Troisième partie **Géographie (situations)** **7 points**	7/10 à 10/10

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage du dictionnaire et des calculatrices n'est pas autorisé.

Première partie : Histoire (Sujets d'étude)
(9 points)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

<u>Sujet 1</u> : les États-Unis et le monde (1917-1989)

- *Repérer dans le temps et dans l'espace **(3 points)***

1) Complétez en **ANNEXE 1** le tableau en indiquant le nom de l'acteur associé à chaque événement proposé.

Harry Truman - Ronald Reagan - Neil Armstrong - Thomas Woodrow Wilson

- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme **(6 points)***

2) Quels modèles économique et politique les États-Unis défendent-ils après 1945 ?

3) Quelles réponses font les pays d'Europe de l'Est et l'URSS à la proposition américaine de bénéficier du plan Marshall ?

OU

<u>Sujet 2</u> : l'idée d'Europe au XX^{e} siècle

- *Repérer dans le temps et dans l'espace **(3 points)***

1) Complétez le tableau en **ANNEXE 2** en indiquant le nom de l'acteur ou du couple d'acteurs associé(s) à chaque événement proposé.

Simone Veil - Charles de Gaulle et Konrad Adenauer - Aristide Briand - Jean Monnet.

- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme **(6 points)***

2) Citez une personnalité historique du XX^{ème} siècle et décrivez, en 3 à 5 lignes, son rôle dans la construction européenne.

3) Citez deux conséquences de l'effondrement du bloc soviétique qui ont favorisé la construction européenne.

ANNEXE 1 (à compléter)
À RENDRE AVEC LA COPIE

<u>Sujet 1</u> : les États-Unis et le monde (1917-1989)

1) Complétez le tableau en indiquant le nom de l'acteur associé à chaque événement proposé.

Harry Truman - Ronald Reagan - Neil Armstrong - Thomas Woodrow Wilson

Événement	Acteur
Proposition de création d'une association des nations ayant pour but d'assurer le maintien de la paix en janvier 1918	
Mise en place de la politique de l'endiguement du communisme à partir de 1947	
Premier pas sur la Lune en 1969	
Course à l'armement puis signature du Traité de Washington sur les forces nucléaires à portée intermédiaire en 1987	

ANNEXE 2 (à compléter)

À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 2 : l'idée d'Europe au XX^{e} siècle

1) Complétez le tableau en indiquant le nom de l'acteur ou du couple d'acteurs associé(s) à chaque événement proposé.

Simone Veil - Charles de Gaulle et Konrad Adenauer - Aristide Briand - Jean Monnet.

Événement	Acteur(s)
Proposition d'union fédérale européenne en 1929	
Présidence de la Haute Autorité de la CECA en 1951	
Signature du traité de l'Élysée (traité d'amitié franco-allemand en 1963)	
Victoire lors de la première élection à la présidence du Parlement européen en 1979	

Deuxième partie : Enseignement Moral et Civique
(4 points)

Compétences mises en œuvre

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu
- Mobiliser les connaissances exigibles
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique

Sujet : la pollution par les micro-plastiques

DOCUMENT : **extrait d'un article sur la pollution des micro-plastiques.**

Côte d'Opale : les micro-plastiques, cette pollution invisible dans l'eau de mer de notre littoral

Les déchets plastiques envahissent nos cours d'eau. Une pollution qui se retrouve dans les poissons et les crustacés, sous forme de petites billes, appelées micro-plastiques.

À Boulogne-sur-Mer, des chercheurs tentent de déterminer les conséquences pour l'homme de cette pollution invisible.

Le plastique a envahi notre vie quotidienne : bouteilles d'eau, gobelets, flacons, ... On le trouve partout. La France est le 3ème pays plus grand consommateur de plastique en Europe. On estime que 10% de l'ensemble des plastiques produits depuis leur invention auraient terminé leur vie dans les océans. Ils peuvent flotter à la surface, être présents à différents niveaux de profondeur, voire se déposer dans les fonds marins.

Du plastique que l'on ramasse à la pelle sur nos plages.

Même si le recyclage du plastique a été mis en place, chaque année, plus de 12 millions de tonnes de plastiques sont rejetées dans nos mers et océans. Tout au long de l'année, l'Association Nature Libre organise sur toute la Côte d'Opale des ramassages de déchets sur les plages des Hauts-de-France.

Mais son président, Thomas Hemberger, constate […] : « il y a 2 sources d'apport de ces plastiques à la mer, le trafic maritime et les estuaires qui déversent la collecte des canalisations de nos villes et de nos campagnes. Ces déchets plastiques se fragmentent et se transforment peu à peu en petites billes, d'une taille inférieure à 5 mm. »

Facilement ingérable par les animaux marins, cette pollution invisible et quotidienne contamine l'ensemble de la chaîne alimentaire, et donc nos assiettes !

À l'ANSES, les chercheurs de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail traquent cette contamination microscopique. […]

Pour l'instant, les effets à long terme de cette ingestion régulière d'additifs chimiques et de bactéries par l'homme restent inconnus. L'Union européenne a voté pour 2021, l'interdiction totale du plastique à usage unique mais rien n'impose aux industriels de changer leurs modes de production.

La généralisation de ces micro-plastiques se fait sentir bien au-delà des mers et des océans. Une pollution qui peut créer chez l'homme de graves troubles de santé tels que de l'obésité, des cancers ainsi qu'une infertilité.

Source : Isabelle GIRARDIN, « Côte d'Opale : les micro-plastiques, cette pollution invisible dans l'eau de mer de notre littoral », france3-regions.fr, le 06 mai 2019, consulté le 13 décembre 2019

QUESTIONS :

1) À l'aide du document, recopiez et complétez sur votre copie le tableau ci-dessous.

La pollution par les micro-plastiques			
Cause(s) de la pollution	Conséquence(s) sur l'environnement selon l'auteur	Conséquence(s) sur l'Homme selon l'auteur	Solution(s) proposée(s)

2) Selon le document, pourquoi est-il difficile de se passer du plastique dans la vie quotidienne ?

3) « Les éco-délégués jouent un rôle essentiel dans la transition écologique et le développement durable dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires » précise la circulaire n°2019-121 du 27 août 2019 du ministère de l'Éducation nationale.

Vous êtes éco-délégué(e), quelles propositions feriez-vous à vos camarades pour lutter contre « la pollution plastique » ?

Troisième partie : Géographie (situations)
(7 points)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Compétences mises en œuvre

- Repérer la situation étudiée dans l'espace
- Mettre en œuvre les démarches et connaissances du programme de géographie
- Exploiter des documents pour analyser une situation géographique

Sujet 1 : les frontières de l'Union européenne

DOCUMENT 1 : FAQ[1]- Documents de voyage - Citoyens de l'UE.

- **Je suis portugaise et je passe mes vacances d'été à Chypre. Mon permis de conduire peut-il faire office de pièce d'identité à la frontière ?**

 NON : un permis de conduire n'est pas un document de voyage. Vous devez vous munir d'une carte d'identité nationale ou d'un passeport en cours de validité.

- **En tant que citoyen de l'UE, dans quelles circonstances peut-on me refuser l'entrée dans un autre pays de l'UE ?**

 L'entrée dans un autre pays européen peut vous être refusée si vous présentez une menace pour l'ordre public, la sécurité publique ou la santé publique. Vous devez être informé des raisons motivant une telle décision, ainsi que des moyens de recours.

- **Que faire si, à mon point d'entrée dans un autre pays de l'UE, on me refuse le droit d'y entrer ?**

 Si l'on vous refuse le droit d'entrer dans un autre pays de l'UE, contactez l'ambassade ou le consulat de votre pays dans le pays où vous souhaitez vous rendre.

Source : site de l'Union européenne, europa.eu/youreuropecitizens/travel/entry-exit/eu-citizen 01/03/2019, consulté le 20/12/2019

[1] FAQ : Foire Aux Questions

<u>DOCUMENT 2</u> : contrôle frontière à l'aéroport de Bruxelles.



<u>Source :</u> E.RENETTE et J.BOSSELER, photographie extraite d'un article du site du journal belge <u>Le Soir</u>, 6 avril 2017, consulté le 22 novembre 2019

<u>QUESTIONS</u> :

1) Quel est le thème commun aux trois questions de la FAQ ? **(DOCUMENT 1)**

2) Pourquoi existe-t-il deux portiques différents dans l'aéroport de Bruxelles ? **(DOCUMENT 2)**

3) À l'aide des documents et de vos connaissances, précisez les droits d'un citoyen de l'UE au sein de l'Union européenne.

OU

Sujet 2 : un grand projet européen

DOCUMENT 1 : article sur un partenariat entre un lycée professionnel français et un lycée italien.

Dans le cadre d'un récent partenariat conclu l'été dernier avec l'école IPSSEOA[1] de Giarre en Sicile, le lycée d'hôtellerie & de tourisme de Gascogne de Talence (33) a monté un projet d'échange scolaire approuvé par l'Europe. Il s'agit d'un projet « ACTION CLÉ 2 - PARTENARIATS » pour des échanges scolaires Erasmus+ « *Nourriture, culture et traditions comparées : la richesse de la diversité culturelle* ». Cet échange est l'aboutissement d'un travail mené par une bonne partie de la communauté éducative du lycée, emportée par les 2 professeurs accompagnateurs (Sara Biensan professeure d'italien et Frédéric Rouffignat professeur de Cuisine) et la référente à l'Action Européenne et Internationale Katia Lengrand.

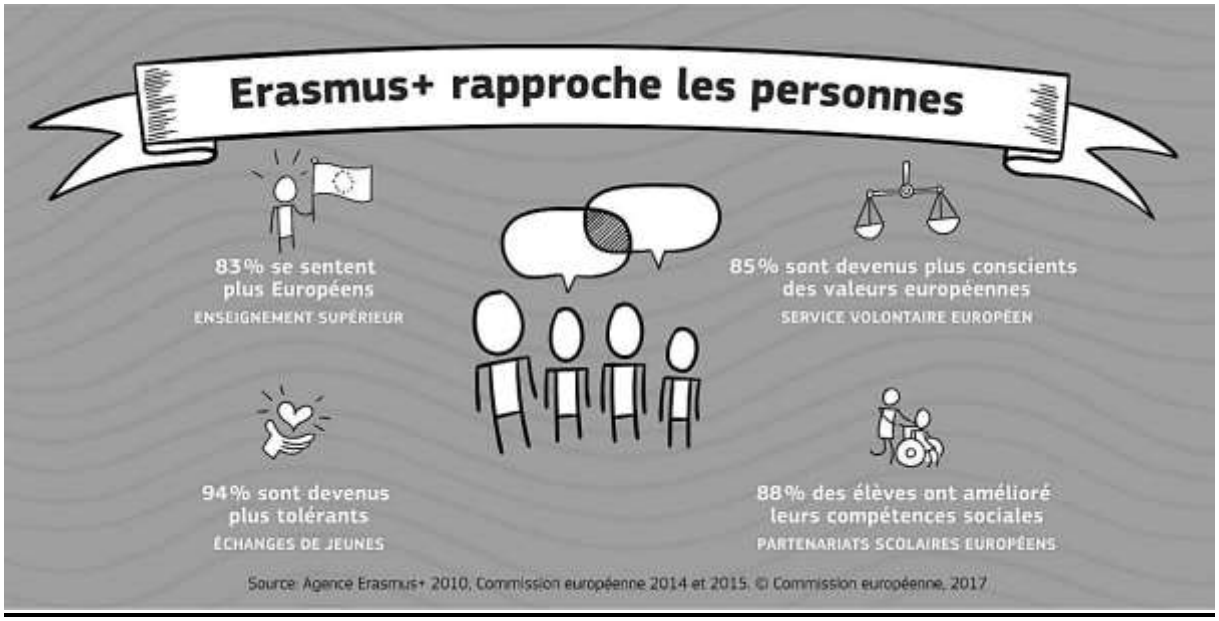
10 élèves du lycée de Talence séjournent actuellement chez leur partenaire à Giarre en Sicile (du 1er au 10 mars) avec leurs accompagnateurs pour un programme culturel et pédagogique spécialement conçu par l'IPSSEOA sur le thème *Nourriture, culture et traditions comparées*.

Les homologues italiens seront à leur tour reçus du 15 au 24 mars. Un programme exclusif a été élaboré pour leur séjour, intégrant des activités aussi diverses que des TP[2] cuisine en immersion, des événements festifs autour du partenariat Bordeaux/Sicile, des visites professionnelles, des conférences, des découvertes culturelles...

Source : Claude DIBIASE, « Échange scolaire Erasmus+ KA 22 entre le lycée de Gascogne et l'école hôtelière Giovanni Facone de Giarre (Sicile) », site de lhotellerie-restauration.fr, 5 mars 2019, consulté le 20 décembre 2019

[1] IPSSEOA : sigle de l'école hôtelière Giovanni Facone de Giarre (Sicile) qui est un établissement scolaire d'enseignement professionnel équivalent à un lycée professionnel hôtelier en France
[2] TP : Travaux Pratiques

DOCUMENT 2 : Erasmus+ rapproche les personnes.



QUESTIONS :

1) Décrivez le projet évoqué dans le **document 1**.

2) Pourquoi ce projet s'inscrit-il dans le dispositif Erasmus + ? **(DOCUMENTS 1 et 2)**

3) À l'aide des documents et de vos connaissances, expliquez l'importance de tels projets pour l'Union européenne.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.